La situation des "groupes les plus vulnérables" dans les régions où règne la famine constitue un reproche adressé à la communauté internationale dans son ensemble. Le spectacle que nous offrent 200 millions d'enfants sous-alimentés et de mères nourricières tourne en dérision les idéaux professés par toutes les sociétés. I1faut trouver les moyens de permettre aux enfants sous-alimentés d'aujourd'hui, de contribuer à la prospérité de demain. La présente Conférence doit se fixer comme objectif d'augmenter le volume des denrées alimentaires destinées à ces groupes, et d'accorder la priorité à ces derniers parmi les bénéficiaires des programmes internationaux d'aide alimentaire. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, sans oublier les organismes bénévoles qui font véritablement oeuvre de pionniers dans ce domaine, doivent être dotés des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de programmes pratiques et efficaces. Le Canada entend assumer la part qui lui revient dans cette entreprise.

Nous ne pouvons ignorer le fait que dans un avenir très rapproché, nous devrons faire face à un accroissement sensible des demandes d'importation de denrées alimentaires de la part de pays qui ne sont pas en mesure de payer. Or, les programmes d'aide alimentaire d'un grand nombre de pays donateurs étaient jusqu'à présent facilités par l'existence de stocks excédentaires qui sont maintenant épuisés. L'aide alimentaire fléchit donc au moment même où le besoin s'en fait le plus durement sentir. Et pourtant, les bénéficiaires des "stocks excédentaires" ne peuvent être considérés comme étant de trop, et leurs besoins laissés pour compte. Le Canada a envisagé sa participation aux programmes d'aide comme un témoignage de solidarité internationale et d'humanité. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons abandonner. Les pays donateurs, voire toutes les nations riches, ont le devoir de maintenir le volume de leur contribution au même niveau aussi longtemps que persisteront les conditions d'urgence, et ils devraient même délier leur bourse encore plus s'ils sont en mesure de le faire. Parallèlement, les pays bénéficiaires, ceux d'hier comme ceux de demain, se doivent de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour augmenter leur production nationale de denrées alimentaires de manière à ne pas priver les populations sous-alimentées au profit d'autres qui peuvent s'en sortir.

Le Canada accepte dans ses grandes lignes la politique d'aide alimentaire à longue échéance qui nous a été recommandée. J'aimerais toutefois préciser l'attitude du Gouvernement canadien à l'égard de chacune des recommandations formulée. Tout d'abord, le Gouvernement canadien souscrit au principe de la planification et il a décidé de faire connaître ses engagements pour les trois années à venir. En second lieu, le Canada reconnaît également qu'il devrait, pour